

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N°	DESIGNATION PRIX EN LETTRES	PRIX EN CHIFFRES
TP	<p style="text-align: center;"><u>CHAPITRE I – INSTALLATION DE CHANTIER</u></p> <p><u>Travaux préparatoires</u> Période de préparation – Etudes – Organisation – Préparation du terrain et installation de chantier.</p> <p>Ce prix rémunère les frais d'études, d'organisation, de coordination, de préparation du terrain, d'installation et de repliement des zones de vie et de stockage, d'amenée et de repliement des matériels nécessaires à la réalisation complète des travaux comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none">- les frais d'études, d'établissement des plans et profils d'exécution, note de calcul, nomenclature, fiche d'agrément, tous documents nécessaires à une bonne réalisation des travaux,- la reconnaissance des réseaux existants de toutes natures rencontrés sur le tracé (en altimétrie et en planimétrie), les études de branchements particuliers et l'établissement en conséquence des plans et profils d'exécution,- la construction et l'entretien des chemins d'accès ou plates-formes et de service nécessaires à la réalisation complète des travaux et leur démontage,- les frais d'établissement de documents : DICT, permis de fouille, journal de chantier, reportage photos etc ...- les aménagements de terrains,- les branchements aux réseaux divers,- la signalisation temporaire et éclairage, conformément aux instructions en vigueur,- les frais de gardiennage et de clôture,- l'enlèvement, en fin de chantier, de tous les matériaux en excédent et la remise en état des lieux,- la mise en place d'un bureau pour le maître d'œuvre d'une surface minimum de 20 m², cette construction étant éclairée, chauffée et climatisée,- la mise en place d'une clôture provisoire,- l'établissement de l'état des lieux contradictoire sur l'emprise du chantier, par huissier, des domaines publics et privés en relation avec l'entité adjudicatrice et les services concessionnaires et les propriétaires privés, <p>Et en général toutes les sujétions de main d'œuvre, de fournitures, de matériels et d'installations que l'entrepreneur doit mettre à disposition.</p> <p><i>La moitié sera réglée au démarrage des travaux, l'autre moitié à la réception des travaux.</i></p>	

Le forfait (en toutes lettres) :

CH

Constat d'huissier

Ce prix rémunère au forfait l'état des lieux de la route de Saint Rémy réalisé par un huissier de justice.

Le forfait (en toutes lettres) :

SIG

Signalisation

Ce prix rémunère l'entreprise pour la mise en place pendant toute la durée des travaux de toute la signalisation du chantier pour garantir une sécurité parfaite des ouvriers et des riverains. La signalisation sera complète et sans limitation conformément aux différentes autorisations et arrêtés qui seront délivrées par les services concessionnaires. Cette prestation comprend :

- le marquage au sol provisoire,
 - les feux tricolores,
 - les panneaux,
 - les cônes,
 - les barrières métalliques ou plastiques,
 - les flaches de nuit,
 - la signalisation mobile,
 - les déviations de la circulation,
 - l'accès aux riverains,
 - le personnel, le transport, le nettoyage et l'entretien,
 - toutes sujétions de main d'œuvre, de fourniture et de pose,
- la moitié sera réglée au démarrage des travaux, l'autre moitié à la réception des travaux.

Le forfait (en toutes lettres) :

IM

Implantation géomètre

Ce prix rémunère l'entreprise pour la réalisation des implantations des travaux et des réseaux rencontrés dans l'emprise des travaux conformément aux plans d'exécutions fournis par l'entreprise. Ces travaux seront obligatoirement contrôlés par un géomètre expert, à la charge de l'entreprise.

Le forfait (en toutes lettres) :

SR

Sondage de reconnaissance

Ce prix rémunère la réalisation de sondages en vue de la réalisation des travaux. Ces sondages ont pour objectifs de repérer le tracé de la canalisation à poser, la présence de réseaux existants secs et humides quelques soient leur nature et leur section, ce prix comprend :

- les investigations au préalable de l'entreprise pour obtenir, auprès des services concessionnaires, l'implantation et les côtes Fe des réseaux existants situés dans l'emprise des travaux (les réseaux rencontrés figurant sur les plans joints au DCE sont donnés à titre indicatif),
- les terrassements mécaniques et manuels,
- le brise roche,
- le pompage des eaux,
- le remblaiement ou la réfection à l'identique des réseaux en cas de dégradation,
- la remise en place des matériaux d'enrobage identique à

l'existant,

- le béton d'enrobage,
- la remise en place des gaines de protection, le grillage avertisseur,
- le remblaiement du sondage par couche de 20 cm maximum soigneusement compactée,
- l'évacuation des déblais,
- la réfection de surface suivant état initial du terrain,
- toutes sujétions de main d'œuvre, de fourniture et d'exécution,

L'unité (en toutes lettres) :

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N°	DESIGNATION PRIX EN LETTRES	PRIX EN CHIFFRES
	<u>CHAPITRE II - TERRASSEMENT ET AMENAGEMENT DE SURFACE</u>	
D1	<p><u>Découpe de chaussée ou de béton</u> Ce prix rémunère le mètre de découpe à la scie de chaussée revêtue en enrobé dense ou en béton; et l'évacuation des déblais en décharge, <u>Le mètre linéaire (en toutes lettres) :.....</u></p>	
D2	<p><u>Démolition et évacuation des ouvrages bétons existants</u> Ce prix rémunère la dépose des ouvrages bétons existants (caniveau béton, dalles bétons, marche d'entrée ...) comme indiqué sur le plan voirie quel que soit leur type. Ce prix tient compte de l'enlèvement, du chargement sur camions, de l'évacuation de ces matériaux sur un lieu de décharge proposé par l'entrepreneur et soumis à l'accord du maître d'œuvre. <u>Le mètre linéaire (en toutes lettres) :.....</u></p>	
D3	<p><u>Démolition et évacuation des canalisations existantes</u> Ce prix rémunère la dépose, la démolition et l'évacuation des canalisations existantes sous voirie (réseau pluvial, arrosage, égout et eau potable), quel que soit leur diamètres. Ce prix tient compte des terrassements de tranchées, de l'enlèvement, du chargement sur camions, de l'évacuation de ces matériaux sur un lieu de décharge proposé par l'entrepreneur et soumis à l'accord du maître d'œuvre. <u>Le mètre linéaire (en toutes lettres) :.....</u></p>	
D4	<p><u>Débroussaillage</u> L'entreprise réalisera le débroussaillage sur les zones indiquées par le maître d'œuvre et la maître d'ouvrage concerné par l'opération de voirie. L'entrepreneur devra l'élagage des haies de cyprès situées le long des chemins concernés. <u>Le mètre linéaire (en toutes lettres)</u></p>	
D5	<p><u>Arrachage et dessouchage d'arbre</u> L'entrepreneur devra l'arrachage, le dessouchage et l'évacuation de tous les arbres présents sur le site (gros sujets, haie de cyprès ...). Dans le débroussaillage il devra prévoir également l'évacuation en décharge des souches d'arbres. <u>Le forfait (en toutes lettres) :.....</u></p>	
AR	<p><u>Arase bord de chaussée</u> Ce prix rémunère au mètre linéaire le terrassement du bord de chaussée pour permettre l'écoulement des eaux pluviales dans les fossés. L'entreprise devra la mise en œuvre d'un atelier avec une niveleuse pour écrêter les accotements et la mise en œuvre d'un atelier d'évacuation des déblais (chargeur, camions).</p>	

	<p>L'entreprise devra l'arase des bords de chaussée et l'évacuation des déblais en décharge.</p> <p><u>Le mètre linéaire (en toutes lettres) :</u></p>
BA	<p><u>Balayage de chaussée</u></p> <p>Ce prix rémunère la signalisation, le balayage de la chaussée existante à la balayeuse aspiratrice, l'aspiration des agrégats et des déchets présents dans les caniveaux en béton et l'évacuation des produits en décharge.</p> <p><u>Le mètre carré (en toutes lettres) :</u></p>
RAB	<p><u>Rabotage</u></p> <p>Ce prix rémunère le rabotage de la chaussée existante sur une épaisseur moyenne de 5cm pour application d'une couche de roulement et/ou de reprofilage.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les implantations, - l'exécution du rabotage, - le balayage par aspiration de la chaussée, - le chargement et l'évacuation des produits à la décharge, <p>Toutes sujétions pour présence d'ouvrages divers (bouches à clé, regards, chambre PTT, ...)</p> <p><u>Le mètre carré (en toutes lettres) :</u></p>
SCAR	<p><u>Scarification et remise en forme</u></p> <p>L'entreprise devra scarifier et remettre en forme l'ensemble de la voie communale concernée conformément aux plans projet. Un apport de Gnt 0/20 avec une épaisseur moyenne de 5cm sera réalisé aux endroits nécessaires. L'entreprise devra l'arrosage et le compactage de la couche de base jusqu'à l'obtention des profils en travers et du profil en long voulu par le maître d'œuvre. La couche de base sera contrôlée à la règle en aluminium en respectant une tolérance de + ou - 2cm.</p> <p><u>Le mètre carré (en toutes lettres) :</u></p>
PUR	<p><u>Purge</u></p> <p>Suite aux essais de plaques les zones d'affaissements seront purgées et remblayées avec de la grave concassée. Pour réparer ces disfonctionnements l'entreprise devra prévoir les travaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Terrassement et évacuation des déchets en décharges-terrassement à réaliser sur une épaisseur moyenne de 0,50 mètre. - Fourniture et pose de géotextile en fond de forme - Remblaiement en grave concassée 0/60 sur une épaisseur de 0,35 mètre, - Remblaiement en Gnt 0/20 sur une épaisseur de 0,10 mètre, - L'entreprise devra le compactage et l'arrosage pour obtenir une compacité de 95% de l'OPM <p><u>Le mètre cube (en toutes lettres) :</u></p>
TEM - V	<p><u>Terrassement de voirie en milieu urbain</u></p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le terrassement en milieu urbain, avec une emprise de corps de rue ou de chemin allant de trois mètres à quatre mètres. L'entrepreneur devra tenir compte également du passage exigü. - les terrassements se feront sur une épaisseur moyenne de 40cm. - l'exécution de terrassement en terrains de toutes natures (quelque

soit la nature et le revêtement du sol), exécutée par tous moyens : pelle mécanique, mini-pelle, BRH,... en fonction des cotes fournies au dossier d'exécution, comprenant :

- les découpes de rives et les démolitions des chaussées de toutes natures,
- les démolitions de maçonneries diverses,
- les affouillements,
- le rabattement de nappe, le pompage, les épuisements des eaux, le détournement des eaux pluviales :

quelques soient leurs natures, leurs débits et leurs origines d'arrivées, avec fourniture du matériel, de la main d'œuvre et de l'énergie nécessaire,

- la démolition des réseaux et ouvrages de toutes natures et de toutes sections, rencontrés et leur évacuation en décharge agréée, les terrassements manuels,
- l'enlèvement et le transport en décharge agréée des matériaux impropres et excédentaires et leur mise en dépôt pour réemploi,
- l'enlèvement et le transport en décharge agréée des souches d'arbres existantes,
- les mesures nécessaires pour assurer la libre circulation ainsi que l'accès aux habitations et propriétés riveraines,
- toutes sujétions de main d'œuvre, de fourniture et d'exécution dans les règles de l'art,

Le mètre cube (en toutes lettres) :

TEM – T

Terrassement en tranchée

Ce prix rémunère :

- l'exécution de tranchées en milieu urbain très dense
- l'ensemble de l'exécution des tranchées comprenant les terrassements manuel et les terrassements mécaniques.
- l'exécution de tranchées à ouvrir en terrains de toutes natures meubles, rocheux (quelque soit la compacité de la roche), exécutée par tous moyens : trancheuse, pelle mécanique, BRH, ... en fonction des cotes fournies au dossier d'exécution comprenant :
- la dépose de bordures de trottoirs,
- les découpes de rives et les démolitions des chaussées de toutes natures,
- les démolitions de maçonneries diverses,
- les affouillements,
- le dressement vertical des parois,
- le rabattement de la nappe, le pompage, les épuisements des eaux en fouille, le détournement des eaux pluviales, souterraines : quelques soient leurs natures, leurs débits et leurs origines d'arrivées, avec fourniture du matériel, de la main d'œuvre et de l'énergie nécessaire,
- la démolition des réseaux et ouvrages de toutes natures et de toutes sections, rencontrés et leur évacuation en décharge agréée.
- le boisage des parois s'il y a lieu,
- l'enlèvement et le transport en décharge agréée des matériaux impropres et excédentaires et leur mise en dépôt pour réemploi,
- les mesures nécessaires pour assurer la libre circulation ainsi que l'accès aux habitations et propriétés riveraines,
- les sondages de reconnaissances des sols que l'entreprise jugerait

utiles,

- les mesures de protection spéciales pour passage sous canal,
- la fourniture et la mise en place, de blindage métallique en fonction de la profondeur de la tranchée,

Le mètre cube (en toutes lettres) :

GEO

Film anti contaminant

Ce prix rémunère l'entrepreneur pour la fourniture et la pose d'un film anti contaminant. L'entrepreneur devra :

- Le transport, la fourniture et la mise en place d'un géotextile

Le mètre carré (en toutes lettres) :

S0

Sable pour enrobage

Ce prix règle le mètre cube de sable ou de grain de riz pour le lit de pose et l'enrobage des canalisations du réseau pluvial, du réseau d'égoût, d'eau potable, d'arrosage, télécoms et Edf. Ce prix comprend :

- le transport à pied d'œuvre, la mise en place, le compactage avec engin adéquat, les planches d'essais, toutes fournitures et sujétions.

L'enrobage sera mis en deux couches :

- première couche, jusqu'à la moitié du collecteur avec compactage soigné des flans du tuyau,

- deuxième couche, jusqu'au niveau de la génératrice supérieure augmenté de 0,10m.

- toutes sujétions de main d'œuvre, de fourniture et de pose

- le volume pris en considération est égal à la largeur de la fouille multipliée par la hauteur à plus 0,10m de la génératrice supérieure du tuyau avec déduction du volume pris par la canalisation.

Le mètre cube (en toutes lettres) :

GR

Grain de riz 4/10

Ce prix règle au mètre cube la fourniture et la pose de grain riz concassé par couche de 20cm.

- le volume pris en considération est égal à la largeur de la fouille multipliée par la hauteur de remblais correspondante.

Le mètre cube (en toutes lettres) :

R0600

Remblai 0/60

Ce prix règle le mètre cube de grave concassée 0/60 de carrière y compris fourniture, mise en œuvre, arrosage et compactage par couche de 20cm.

- le volume pris en considération est égal à la largeur de la fouille multipliée par la hauteur de remblais correspondante.

Le mètre cube (en toutes lettres) :

R0315

Remblai 0/31.5

Ce prix règle le mètre cube de GNT 0/31.5 concassée de carrière y compris la fourniture, le transport, la mise en œuvre, le réglage en fonction des pentes de voirie (transversale et longitudinale) et le compactage par couche de 20 cm.

- le volume pris en considération est égal à la largeur de la fouille multipliée par la hauteur de remblais correspondante.

Le mètre cube (en toutes lettres) :

DBA

Dimensionnement béton armé

L'entreprise devra la réalisation d'une étude de dimensionnement en béton armé pour la réalisation du mur de soutènement ou d'un ouvrage de génie civil. Le mur de soutènement ou l'ouvrage de génie civil devra supporter un trafic de type poids lourds. Le mur aura une hauteur moyenne définie par le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre. L'entreprise devra fournir des plans détaillés du ferrailage à mettre en place et du coffrage à réaliser.

Le forfait (en toutes lettres) :

P1

Bordurette

Ce prix rémunère au mètre linéaire :

- la fourniture et pose de bordures béton de type P1 ou P2. Les bordures seront conformes aux normes NF EN 1340 et NFP 98-340. Elles seront en béton de classe U avec un parement en béton de Dh (le choix des bordures sera soumis à l'agrément du Maître d'Ouvrage et du Maître d'œuvre)
- l'implantation et le piquetage
- l'exécution des terrassements et l'évacuation des déblais excédentaires,
- la mise en forme de la fouille,
- l'exécution de la semelle en béton (GT) (350kg/m³) sur 15 cm d'épaisseur,
- la pose en tenant compte des plaques et ouvrages existants
- la confection des butées latérales
- le jointement au mortier de ciment
- les jonctions entre les différents caniveaux
- les têtes/départs au commencement de chaque caniveau
- toutes les sujétions de main d'œuvre de fourniture et de mise en œuvre,
- la longueur à prendre en compte pour le calcul des terrassements est respectivement définie dans les dessins des ouvrages (plan)

Le mètre linéaire (en toutes lettres) :

T2

Bordure T2

Ce prix rémunère au mètre linéaire :

- la fourniture et pose de bordures béton T2 ou T2 basse. Les bordures seront conformes aux normes NF EN 1340 et NFP 98-340. Elles seront en béton de classe U+Dh avec un parement en béton, (le choix des bordures sera soumis à l'agrément du Maître d'Ouvrage et du Maître d'œuvre),
- l'implantation et le piquetage,
- l'exécution des terrassements et l'évacuation des déblais excédentaires,
- la mise en forme de la fouille,
- l'exécution de la semelle en béton (GT) (350kg/m³) sur 15 cm d'épaisseur,
- la pose en tenant compte des plaques et ouvrages existants,
- la confection des butées latérales,
- le jointement au mortier de ciment,
- les jonctions entre les différents caniveaux,

- les têtes/départs au commencement de chaque caniveau,
 - toutes les sujétions de main d'œuvre de fourniture et de mise en œuvre,
 - la longueur à prendre en compte pour le calcul des terrassements est respectivement définie dans les dessins des ouvrages (plan),
- Le mètre linéaire (en toutes lettres) :**

CC1

Caniveau CC1

Ce prix rémunère au mètre linéaire :

- la fourniture et pose de caniveau béton CC1 de classe U+Dh avec un parement en béton, (le choix des caniveaux sera soumis à l'agrément du Maître d'Ouvrage et du Maître d'œuvre),
 - l'implantation et le piquetage,
 - l'exécution des terrassements et l'évacuation des déblais excédentaires,
 - la mise en forme de la fouille,
 - l'exécution de la semelle en béton (GT) (350kg/m3) sur 15 cm d'épaisseur,
 - la pose en tenant compte des plaques et ouvrages existants,
 - la confection des butées latérales,
 - le jointement au mortier de ciment,
 - les jonctions entre les différents caniveaux,
 - les têtes/départs au commencement de chaque caniveau,
 - toutes les sujétions de main d'œuvre de fourniture et de mise en œuvre,
 - la longueur à prendre en compte pour le calcul des terrassements est respectivement définie dans les dessins des ouvrages (plan),
- Le mètre linéaire (en toutes lettres) :**

MC

Mise à la côte des ouvrages existants

Ce prix règle la mise à la côte des ouvrages existants (bouches à clefs, regards de visite du réseau pluvial, regard de visite du réseau d'égoût, tampons fontes des regards individuels abris compteurs d'eau potable, tampons fontes des chambres télécoms...) présents sous voirie et sous trottoir.

Il comprend :

- la démolition de corps de chaussée, trottoir, sol en périphérie de l'ouvrage à mettre à la côte,
- la fouille nécessaire à la construction de l'ouvrage en terrain de toutes natures, l'étalement et le boisage si nécessaire,
- le remplacement du tampon fonte existante ou de la bouche à clef existante par une neuve,
- les bouches à clefs remplacées seront de type PAVA réhaussable,
- les regards de visites seront des tampons fontes articulés à charnières de classe D400
- les chambres télécoms seront remplacées par des modèles équivalents de classe D400
- **les fixations des barrières pour manifestations de village seront repérées et mises à la cote et/ou remplacées. A repérer avant intervention avec le directeur des services techniques.**
- la fourniture et la mise en oeuvre des bétons y compris vibrations,
- la fourniture et la pose des éléments préfabriqués carrés en béton

armé, y compris les joints entre éléments constitués d'un boudin de mastic spécial offrant toutes les caractéristiques d'encadrement et d'étanchéité, suivant la hauteur de mise à la côte,

- le remblaiement des fouilles excédentaires en GNT 0/31,5 y compris la fourniture, la mise en œuvre et l'évacuation des déblais,

- la reconstitution du corps de chaussée,

- l'exécution de tous les travaux nécessaires à la construction,

L'unité (en toutes lettres) :

IMP

Imprégnation

Avant la réalisation des enrobés l'entrepreneur devra la réalisation d'une imprégnation cloutée sur la Gnt 0/31,5. L'imprégnation sera réalisée à l'émulsion de bitume dosée à 1,5kg/m² et un cloutage au grain de riz 2/6.

Le mètre carré (en toutes lettres) :

BC

Bicouche

L'entrepreneur devra la réalisation d'un Bi couche sur la Gnt 0/31,5. La première couche sera réalisée à l'émulsion de bitume dosée à 1,5kg/m² et une couche au grain de riz 10/14 lavé. La deuxième couche sera réalisée avec de l'émulsion de bitume dosée à 1,0kg/m² et une couche au grain de riz 4/6 lavé.

L'entreprise devra le maintien d'une signalisation de chantier pendant les travaux et après travaux pendant 3 semaines.

L'entreprise devra un balayage général de la chaussée 3 semaines après travaux pour évacuer les gravillons en surplus.

Le mètre carré (en toutes lettres) :

BBMA

BBSG 0/10 mis en œuvre manuellement à raison de 150 kg/m²

Ce prix rémunère la tonne d'enrobé dense à chaud (BBSG 0/10) pour la réfection définitive des chemins sur la commune de MAILLANE. Cet enrobé sera mis en œuvre manuellement en forme de cunette si nécessaire pour l'écoulement des eaux pluviales. Il comprend :

- la réalisation d'une imprégnation à l'émulsion de bitume dosée à 1,5 kg/m² avec cloutage au grain de riz 2/6 dosé,

- la fourniture de BBSG 0/10, le transport, la mise en œuvre manuelle, le compactage et le cylindrage à raison de 6 cm d'épaisseur (voir prescriptions CCTP),

La tonne (en toutes lettres) :

BB 0/10

BBSG 0/10 à raison de 140 kg/m²

Ce prix rémunère la tonne d'enrobé dense à chaud (BBSG 0/10) pour la réfection définitive de la route de Saint Rémy sur la commune de MAILLANE. Il comprend :

- la réalisation d'une imprégnation à l'émulsion de bitume dosée à 1,5 kg/m² avec cloutage au grain de riz 2/6 dosé,

- la fourniture de BBSG 0/10 de classe 30, le transport, la mise en œuvre, le compactage et le cylindrage à raison de 6 cm d'épaisseur (voir prescriptions CCTP),

La tonne (en toutes lettres) :

BB 0/6

BBSG 0/6 à raison de 140 kg/m²

Ce prix rémunère la tonne d'enrobé dense à chaud (BBSG 0/6) pour la réfection définitive du cheminement piéton et de la piste cyclable côté Ouest. Il comprend :

- la réalisation d'une imprégnation à l'émulsion de bitume dosée à 1,5 kg/m² avec cloutage au grain de riz 2/6 dosé,
- la fourniture de BBSG 0/6, le transport, la mise en oeuvre, le compactage et le cylindrage à raison de 6 cm d'épaisseur (voir coupes types CCTP),

La tonne (en toutes lettres) :

GB 0/10

Grave Bitume 0/10 à raison de 150 kg/m²

Ce prix rémunère la tonne d'enrobé dense à chaud (GB 0/10) pour le reprofilage de la chaussée avant mise en oeuvre du tapis final. Il comprend :

- la réalisation d'une imprégnation à l'émulsion de bitume dosée à 1,5 kg/m² avec cloutage au grain de riz 2/6 dosé,
- la fourniture de Grave Bitume 0/10 de classe 3, le transport, la mise en oeuvre, le compactage et le cylindrage à raison de 6 cm d'épaisseur (voir coupes types CCTP),

La tonne (en toutes lettres) :

RAL

Ralentisseur de type trapézoïdal en enrobé 0/10 avec rampants en éléments préfabriqués

Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la réalisation de ralentisseur de type plateau traversant avec rampants en béton et plateau horizontal en BBSG 0/10 de classe 3.

Il comprend :

- la réalisation des terrassements nécessaires,
- la fourniture des deux rampants : blocs trapézoïdaux préfabriqués en béton, de classe 100A, de dimensions 1200 mm x 1000 mm, épaisseur croissante de 100 à 200 mm, pente maximale de 10%, finition béton gris lisse,
- la pose des deux rampants à l'aide de béton dosé à 300 kg/m³ sur 20 cm minimum,
- la réalisation d'éventuelles coupes ainsi que le jointoiment des blocs,
- la réalisation du plateau horizontal de longueur 4 m à l'aide de béton bitumineux 0/10 fabriqué par une centrale agréé par le Maître d'Œuvre,
- toutes sujétions d'exécution relatives à la présence de tampons, bordures, bouches à clé...et notamment de caniveaux (maintien de l'écoulement des eaux pluviales).

Ce prix s'applique par mètre de largeur du ralentisseur :

.....

POT

Potelets

Ce prix rémunère la pose de mobilier urbain fourni par le maître d'ouvrage non compris dans les prix ci-dessus, au nombre de scellement ou fixation par mobilier.

Ce prix comprend :

- le carottage propre dans le revêtement,
- les terrassements et l'évacuation au dépôt,
- fourniture et mise en place du liant et béton de pose,
- la pose et le réglage du mobilier,
- raccordement au profil du revêtement initial ou au choix du maître d'œuvre,
- tous aléas et sujétions diverses.

L'unité (en toutes lettres) :

EP400

Canalisations béton série 135 A diamètre 400 :

Ces prix rémunèrent :

- fourniture et mise en place de collecteurs en béton armé série 135 A,
- fourniture et confection du lit de pose et de l'enrobage en sable ou grain de riz,
- transport et pose de tuyaux, coupes,
- réglage de la pente et alignement,
- confection de joints,
- raccordements et percements sur les ouvrages existants ou à créer,
- y compris toutes sujétions et aléas d'exécution,

Le mètre linéaire (en toutes lettres) :

EP500

Canalisations béton série 135 A diamètre 500 :

Ces prix rémunèrent :

- fourniture et mise en place de collecteurs en béton armé série 135 A,
- fourniture et confection du lit de pose et de l'enrobage en sable ou grain de riz,
- transport et pose de tuyaux, coupes,
- réglage de la pente et alignement,
- confection de joints,
- raccordements et percements sur les ouvrages existants ou à créer,
- y compris toutes sujétions et aléas d'exécution,

Le mètre linéaire (en toutes lettres) :

EP600

Canalisations béton série 135 A diamètre 600 :

Ces prix rémunèrent :

- fourniture et mise en place de collecteurs en béton armé série 135 A,
- fourniture et confection du lit de pose et de l'enrobage en sable ou grain de riz,
- transport et pose de tuyaux, coupes,
- réglage de la pente et alignement,
- confection de joints,
- raccordements et percements sur les ouvrages existants ou à créer,
- y compris toutes sujétions et aléas d'exécution,

Le mètre linéaire (en toutes lettres) :

<p>EP800</p>	<p><u>Canalisations béton série 135 A diamètre 800 :</u> Ces prix rémunèrent : - fourniture et mise en place de collecteurs en béton armé série 135 A, - fourniture et confection du lit de pose et de l'enrobage en sable ou grain de riz, - transport et pose de tuyaux, coupes, - réglage de la pente et alignement, - confection de joints, - raccordements et percements sur les ouvrages existants ou à créer, - y compris toutes sujétions et aléas d'exécution, <u>Le mètre linéaire (en toutes lettres) :</u></p>
<p>TS400</p>	<p><u>Tête de Sécurité diamètre 400 en béton préfabriqué</u> Ces prix rémunèrent : - fourniture, transport et mise en place de tête d'aqueduc en béton armé préfabriqué pente 3/1, - terrassement, purges éventuelles, réglage, béton de propreté, - raccordements sur les buses et les fossés, - tous aléas et sujétions de mise en œuvre sans plus-value pour embarras divers, <u>L'unité (en toutes lettres) :</u></p>
<p>TS600</p>	<p><u>Tête de Sécurité diamètre 600 en béton préfabriqué</u> Ces prix rémunèrent : - fourniture, transport et mise en place de tête d'aqueduc en béton armé préfabriqué pente 3/1, - terrassement, purges éventuelles, réglage, béton de propreté, - raccordements sur les buses et les fossés, - tous aléas et sujétions de mise en œuvre sans plus-value pour embarras divers, <u>L'unité (en toutes lettres) :</u></p>
<p>TS800</p>	<p><u>Tête de Sécurité diamètre 800 en béton préfabriqué</u> Ces prix rémunèrent : - fourniture, transport et mise en place de tête d'aqueduc en béton armé préfabriqué pente 3/1, - terrassement, purges éventuelles, réglage, béton de propreté, - raccordements sur les buses et les fossés, - tous aléas et sujétions de mise en œuvre sans plus-value pour embarras divers, <u>L'unité (en toutes lettres) :</u></p>
<p>TP400</p>	<p><u>Tête de Pont diamètre 400</u> Ces prix rémunèrent : - fourniture, transport et mise en place de tête de pont en béton armé préfabriqué ou coulée en place, - terrassement, purges éventuelles, réglage, béton de propreté, - raccordements sur les buses et les fossés, - tous aléas et sujétions de mise en œuvre sans plus-value pour embarras divers,</p>

L'unité (en toutes lettres) :

TP600

Tête de Pont diamètre 600

Ces prix rémunèrent :

- fourniture, transport et mise en place de tête de pont en béton armé préfabriqué ou coulée en place,
- terrassement, purges éventuelles, réglage, béton de propreté,
- raccordements sur les buses et les fossés,
- tous aléas et sujétions de mise en œuvre sans plus-value pour embarras divers,

L'unité (en toutes lettres) :

TP800

Tête de Pont diamètre 800

Ces prix rémunèrent :

- fourniture, transport et mise en place de tête de pont en béton armé préfabriqué ou coulée en place,
- terrassement, purges éventuelles, réglage, béton de propreté,
- raccordements sur les buses et les fossés,
- tous aléas et sujétions de mise en œuvre sans plus-value pour embarras divers,

L'unité (en toutes lettres) :

REG600

Regard grille 600x600 en fonte ductile de classe D400

Ce prix rémunère à l'unité la confection d'avaloir à grille au droit d'une bordure basse sans regard de visite.

Il comprend :

- les terrassements nécessaires,
- la fourniture et la mise en œuvre du béton dosé à 250 kgs,
- les coffrages nécessaires, la confection de la cunette,
- la fourniture et la pose de grille en fonte ductile 600x600 de classe D400 à soumettre à l'agrément du maître d'œuvre et toutes sujétions de raccordement au collecteur.

L'unité (en toutes lettres) :

REG-AV

Regard Avaloir en fonte ductile de classe D400 Gabarit T2

Ce prix rémunère à l'unité la confection d'avaloir à grille au droit d'une bordure basse sans regard de visite.

Il comprend :

- les terrassements nécessaires,
- la fourniture et la mise en œuvre du béton dosé à 350 kg,
- les coffrages nécessaires, la confection de la cunette,
- la fourniture et la pose de regard avaloir en fonte ductile gabarit T2 de classe D400 à soumettre à l'agrément du maître d'œuvre et toutes sujétions de raccordement au collecteur.

L'unité (en toutes lettres) :

CAGR

Caniveau Grille Fonte D400, section intérieur 45 x 45

Ces prix rémunèrent la construction ou la fourniture et la pose d'éléments préfabriqués pour caniveau à grille avec cornières métalliques incorporées :

- les terrassements de toutes natures nécessaires,
- le remblaiement et le compactage soigné de la fouille

- l'évacuation des déblais en excédent à la décharge,
- la fourniture et la mise en œuvre des bétons y compris les coffrages, ferraillements et cornières,
- le raccordement à la canalisation existante ou à créer,
- y compris fixation de la grille par boulonnage ou autre système de fermeture.

EF

Enrobé à froid

Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture, le transport, la mise en place et le compactage d'un revêtement bitumineux à froid provisoire sur la tranchée.

Le mètre carré(en toutes lettres) :

B350

Béton dosé à 350 kg/m3

Ce prix rémunère le mètre cube de béton dosé à 350 kg/m3 pour fondation, butée, ouvrages, regard avaloir y compris fourniture et mise en œuvre, talochage et coffrage.

Le mètre cube (en toutes lettres) :

PS

Panneau de signalisation

Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de panneau de gamme normale, la fourniture et la pose d'un mat en aluminium et la réalisation d'un socle béton (0,60mx0,60mx0,60m).

L'unité (en toutes lettres) :

MS

Marquage au sol

Ce prix rémunère au forfait la réalisation du marquage en enduit à froid. L'entreprise devra la réalisation des bandes d'axes de la voirie. La piste cyclable sera délimitée de part et d'autres par une ligne discontinue ou continue de type 5u. le passage piéton sera accompagné par un marquage avec une résine de couleur verte pour signaler la piste cyclable. Enfin la signalisation de la piste cyclable sera complétée par des pictogrammes avec un cycliste blanc sur fond vert.

L'entreprise devra la réalisation des bandes de rives sur la voie, des places de parking et des passages piétons.

Les produits seront conformes au référentiel NF2 et au référentiel NF environnement ou techniquement équivalent. Les travaux seront effectués en peintures routières certifiées NF2 respectant l'environnement, non rétro réfléchissante, classe de roulement 1 000 000 passages de roues. Les produits de saupoudrages et les produits antidérapants seront homologués conformément à l'arrêté relatif au marquage CE du 7 octobre 2004. Les produits de saupoudrage doivent être obligatoirement marqués CE.

L'entrepreneur devra fournir les fiches attestant des performances des produits selon le référentiel NF2 et NF 331 ou équivalent.

Le forfait (en toute lettre) :

ESSP

Essais de plaques

Ce prix règle au forfait les essais de plaques à réaliser sur l'ensemble de la voirie remblayée par un bureau spécialisé. La portance devra être conforme à la classification GTR (Norme NFP 11300) et conforme au CCTP avec une portance > 50 Mpa.

Le forfait (en toutes lettres) :

PLAN

Plan de récolement

Ce prix règle au forfait l'exécution des plans de récolement à l'échelle 1/200.

Les plans de récolement comporteront :

- les regards triangulés avec tampons et fil d'eau nivelé en fonction du Niveau Général de France (NGF),
- tous les niveaux des seuils bâtis existants et créés,
- les côtes altimétriques et planimétriques des ouvrages créés (bordures, regard, emprise des enrobés, tracé des ouvrages souterrains réalisés...),
- les relevés seront réalisés Lambert III Sud et NGF,
- la précision des mesures retenue est le centimètre,
- tous les documents seront établis sur support papier (3 exemplaires + 1 exemplaire par concessionnaire) et sur support informatique (format dwg et pdf),

Le forfait (en toutes lettres) :